

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	20 (1891)
Heft:	10
 Artikel:	La fin des vacances
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1038669

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mence à renouveler aussi notre enseignement secondaire en faisant pénétrer de mieux en mieux dans la direction du développement physique, intellectuel et moral de la jeunesse l'esprit d'harmonie et de mesure qui est le fond de toute éducation, en même temps que l'habitude de la vie intérieure et de l'action personnelle qui en est l'âme. Les écoles des Jésuites, l'Oratoire, Port-Royal, n'ont place dans l'histoire que parce qu'elles ont créé une pédagogie. Ce qui a manqué à l'Université avant Rollin et le président Rolland, c'est d'avoir la sienne. La pédagogie ainsi comprise est le point de départ et le point d'appui de toute réforme sociale. C'est en ce sens que Leibnitz a pu dire que « celui qui est le maître de l'éducation est le maître du monde ».

(*Revue pédagogique.*)

GRÉARD.

LA FIN DES VACANCES

Nous touchons au terme des vacances d'été. Les travaux de la campagne les plus urgents, pour lesquels l'aide des écoliers peut être nécessaire à certaines familles, sont près de finir. Le moment est donc venu, pour la plupart des instituteurs, de commencer le semestre d'hiver, qui est de beaucoup le plus important, le plus favorable à l'étude.

Mais le maître qui a conscience de la gravité de ses obligations et de la responsabilité qui lui incombe, ne se contentera pas de fixer et de faire annoncer la réouverture des cours. Il examinera scrupuleusement si tout est prêt en lui et autour de lui. Un chef d'orchestre a soin, avant d'inaugurer un concert, de déterminer la liste des morceaux qu'il se propose de faire exécuter, puis, immédiatement avant l'ouverture du concert, de faire accorder chaque instrument et de prendre toutes les précautions nécessaires pour que rien ne vienne troubler la marche du concert. L'instituteur ne saurait apporter moins de sollicitude à la mise en œuvre de la culture harmonique des facultés des écoliers qui lui sont confiés. C'est là aussi un concert dont les sons harmonieux ou discordants retentiront bien longtemps dans l'avenir. En quoi consistera donc notre préparation à la réouverture des cours ? Répondons brièvement à cette question en disant ce qu'elle doit être au triple point de vue matériel, intellectuel et moral.

Au point de vue matériel. — Les abords de la maison d'école sont-ils propres ? Pour y arriver, est-on condamné peut-être à traverser des flaques d'eau, de boue ou des tas d'immondices ? Dans ce cas, faisons appel à la vigilance de l'autorité communale et au besoin à celle du préfet du district. Ne serait-il pas possible, dans beaucoup de communes, d'aménager aux enfants qui arrivent avant l'heure de la classe, un local ouvert ou fermé, peu importe, mais abrité, avec un plancher ou un sol sec et sablé, de manière que les écoliers puissent y jouer ou stationner convenablement ? Un hangard, une remise, un auvent un peu large convenablement aménagés peuvent suffire.

Favorisons les jeux en plein air, les exercices physiques, parce qu'ils influent sur la santé des écoliers et maintiennent parmi eux la gaieté et le bon esprit.

Après ce premier coup d'œil jeté sur les alentours de l'école qui doivent être salubres et agréables, entrons dans la salle d'école. Plancher, parois, plafond doivent être récurés, les murs vernis ou passés au lait de chaux. C'est le moyen de détruire tout foyer d'infection. La science nous apprend, en effet, que la plupart des maladies, les maladies contagieuses surtout, proviennent de microbes ou organismes qui sont en suspens trop souvent dans une atmosphère viciée ou déposés sur les parois et sur le plancher. De là une propreté irréprochable des parois et des meubles, un air pur, souvent renouvelé sont les meilleures garanties de santé, comme le prouve l'expérience. Nos banes d'école sont-ils peut-être boîteux, endommagés ou défectueux ? Et les tableaux noirs n'auraient-ils point perdu leur couleur première par un trop long usage ? Le thermomètre, les ventilateurs réclamés par le Règlement existent-ils ? Dans quel état se trouvent les appareils de chauffage, le plan de la commune, les cartes géographiques, les tableaux de lecture, les objets destinés à l'enseignement intuitif, etc. ?

Les instituteurs négligents s'en prennent invariablement à l'autorité communale qui, selon leur dire, se refuse à toute amélioration. Que cette excuse soit trop souvent fondée, c'est ce que nous ne contesterons pas ; mais, avouons-le, il arrive que le maître ne fait aucune démarche pour obtenir le matériel nécessaire. Jamais il ne demande rien à l'autorité communale ; jamais il ne voudra recourir à l'intervention des autorités supérieures. Si lui-même ne s'intéresse pas au bon état du matériel scolaire, qui est-ce qui s'en préoccupera ? Il y a ici un double écueil à éviter ; c'est d'une part de chercher, au premier abord, à tout réformer et à tout transformer. Trop exiger, c'est le moyen de ne rien obtenir. D'autre part, peu à peu le maître se familiarise si bien avec le matériel défectueux de son école, qu'il en vient à ne demander aucune amélioration. Empressement exagéré, imprudent de la part des jeunes maîtres, négligence impardonnable de ceux qui ont vieilli dans le métier, voilà ce qui compromet fréquemment l'amélioration progressive du matériel scolaire.

Chez nous, il appartient surtout à Messieurs les Préfets d'assurer aux écoles un bon matériel. Nous avons connu un de ces fonctionnaires qui déployait sur ce terrain une sollicitude, une activité dont les écoles ont retiré les plus grands fruits. Lorsque, dans ses visites, — il les faisait régulièrement — il remarquait des cartes géographiques ou des tableaux de lecture endommagés, des cahiers d'écriture disparates, ou des manuels déchirés, sans craindre de s'aliéner les bonnes grâces des autorités communales, il adressait immédiatement au *Bureau du matériel scolaire* une commande des objets nécessaires. Les écoles dotées d'un matériel défectueux ne sont plus excusables depuis que l'institution du *Dépôt central du matériel* peut leur assurer des objets uniformes, de qualité supérieure et à un prix fort modique.

Nous arrivons maintenant à la *Préparation intellectuelle*.

Que l'instituteur possède les connaissances nécessaires, qu'il sache à fond toutes les matières qu'il est appelé à communiquer aux enfants, qu'il connaisse la pédagogie, c'est-à-dire l'art de l'enseigne-

ment ; que les lois, les règlements scolaires lui soient familiers, c'est ce qui est évident. Il serait superflu d'insister sur cette préparation éloignée. Nous nous occuperons que de la préparation immédiate. Ce qui manque à beaucoup d'instituteurs — comme à toutes les autres professions — ce sont moins les connaissances requises que l'amour du travail. Le jeune instituteur, persuadé qu'il possède, et au delà, les connaissances nécessaires, néglige peu à peu l'étude. Il prépare rarement ses leçons. La classe marche au hasard. Peu à peu, l'étude lui devient fastidieuse ; tout effort lui paraît insupportable. Il a du reste d'excellents prétextes pour justifier sa conduite. — A quoi bon tant travailler, se dit-il ? Cinq heures de classe, ah ! c'est assez de labeur, assez d'ennui pour un jour. Du reste, à quoi bon s'escrimer ? Serai-je mieux rétribué ? Qui m'en saurait gré ? Allons, j'en sais assez pour enseigner l'abécédaire et le livret. Quant aux méthodes, quant aux nouveaux manuels, tout cela est de la théorie, dont on ne sait que faire en présence des enfants.

Fort de ces arguments et de toutes les raisons que lui suggère sa paresse, notre maître devient de plus en plus négligent et il ne tarde pas à abandonner journal de classe, préparation des leçons, étude, lectures sérieuses, il se contente de lire son journal ; encore n'a-t-il pas toujours le courage d'en parcourir l'article de fond. On arrive à n'avoir plus la force de lire même ses lettres ! (Il nous serait aisément de citer des faits et des noms pour prouver que ce tableau n'est pas exagéré.)

Est-il nécessaire de signaler les conséquences malheureuses d'une disposition d'esprit aussi fâcheuse ? Chacun les devinera, s'il n'en a pas des exemples sous les yeux.

Aimer l'étude est l'une des premières obligations de celui qui enseigne. Pour cela, il ne faut jamais se déshabiter du travail.

Avant de franchir le seuil de la salle de classe, chacun doit pouvoir répondre à ces deux questions : Aujourd'hui qu'est-ce que j'enseignerai à chaque cours ? Et comment l'enseignerai-je ?

Le programme scolaire détermine pour chaque degré les matières à communiquer et le temps à accorder à chaque branche. La méthodologie trace la voie à suivre dans nos explications. Pour ne rien abandonner au caprice du moment, au hasard, nous aurons soin d'enregistrer très brièvement dans le *Journal de classe* les pages des manuels que nous nous proposons d'étudier et les devoirs que nous voulons donner.

Pour ne pas multiplier inutilement les écritures, nous nous servirons, pour le *Journal de classe*, des formulaires établis et imprimés, tels que le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud ou les Frères de la Doctrine chrétienne en ont édités en attendant qu'on en ait publié chez nous. Les bons manuels facilitent la tâche du maître, à la condition toutefois que celui-ci les ait étudiés et qu'il sache les employer. La préparation des leçons ne réclame ni beaucoup de temps, ni une grande somme d'efforts.

Une heure par jour, quelquefois une demi-heure suffira à dresser le *Journal de classe*.

Nous ne saurions impunément négliger la correction des devoirs : les écoliers ne tarderaient pas à remarquer ce défaut de contrôle et à en abuser ; mais prenons garde de ne pas entreprendre une besogne qui serait au-dessus de nos forces. Toutes les tâches écrites ne sauraient être corrigées à la maison par le maître, lorsque surtout les

écoliers sont nombreux et que l'école renferme les trois degrés. Une partie des devoirs seront corrigés collectivement en classe. A cet effet, il faut organiser un système de contrôle approprié aux conditions de notre classe, un système bien expérimenté que nous suivrons scrupuleusement. Cahier unique pour l'écolier, carnet de notes pour nous ; témoignages hebdomadaires, etc., voilà de précieux auxiliaires pour stimuler l'ardeur et la bonne volonté des écoliers.

Que faut-il penser des méthodes nouvelles ? Convient-il d'adopter les procédés divers qui nous sont recommandés par messieurs les Inspecteurs ou par les revues pédagogiques ? Nous n'hésiterons pas à répondre négativement. Avant de changer de système, un instituteur sage étudiera à fond l'idée fondamentale et le fonctionnement des méthodes que l'on préconise ; il fera en sorte d'en voir l'application et ce n'est qu'après cela qu'il prendra une détermination. N'agissons jamais de parti pris, adoptant d'emblée ou repoussant *à priori* tout ce qui est nouveau. Si nous sommes des hommes de progrès dans le vrai, dans le bon sens du mot, nous serons toujours disposés à accepter une amélioration, pourvu qu'elle soit sérieuse, constatée et utile à nos élèves.

Un mot en terminant sur la préparation *au point de vue moral*. L'éducation de l'enfance rencontre des obstacles et des écueils de plus d'une sorte. C'est une lutte incessante contre l'ignorance native, contre la grossièreté et le mauvais vouloir des écoliers. Loin de nous seconder, beaucoup de parents et même quelquefois certaines autorités entraveront nos efforts et feront échouer nos entreprises. Notre âme blessée n'échappera pas, dans ces circonstances, aux atteintes de l'ennui et du découragement. Notre cœur, révolté par l'ingratitude des uns, par la méchanceté des autres, s'aigrira contre tel parent, contre tel élève, tandis qu'il ressentira une sympathie attrayante pour d'autres écoliers plus soumis, plus aimables. Si nous ne sommes pas sur nos gardes, ces sentiments qui agiteront et troubleront notre âme, ne manqueront pas de se réfléter dans nos paroles, dans notre conduite, en compromettant peut-être l'œuvre si délicate qui nous est confiée. Car rien ne blesse autant l'enfant, rien ne le révolte davantage que la partialité dans nos rapports avec nos écoliers. Malheur au maître qui oublie que tous ses élèves ont un droit égal à ses sollicitudes, à son dévouement et à ses lumières ! L'instituteur, comme tel, n'est l'homme d'aucune famille en particulier, d'aucun parti politique : son zèle, ses services, il les doit à tous également. L'écolier le plus ignorant, le plus borné, le plus inculte seul a des titres à sa prédilection.

Un jour notre esprit sera en proie à des préoccupations étrangères qui auront leur source dans des épreuves de famille, dans des tracasseries de tout genre. Une autre fois, une gaieté désordonnée s'emparera de notre âme. Si nous n'avons pas soin de fermer notre cœur à toutes préoccupations, à tous ces courants du dehors, si nous avons le malheur de nous abandonner à ces fluctuations de joie et de tristesse, à ces alternatives de bonne et de mauvaise humeur, la sérénité nécessaire à notre intelligence pour exposer avec clarté l'objet de nos leçons et pour corriger l'enfant de ces vices nous fera défaut. Il croira — et trop souvent il aura raison — que dans la répression des fautes, dans nos réprimandes, nous agissons par caprice, par humeur, ici avec une sévérité exagérée, là avec une indulgence coupable et nous perdrions peu à peu l'estime de nos

élèves. Qu'on se rappelle tous les inconvénients, tous les dangers de l'inégalité d'humeur. On nous le signalait récemment. Qu'on ait recours aux remèdes indiqués et surtout aux moyens surnaturels, à la prière.

Demandons à Dieu, chaque matin, en lui offrant les labeurs et les fatigues de la journée, qu'il maintienne notre âme dans ce calme, dans cette sérénité, dans cette possession d'elle-même qui seule peut assurer le succès de notre travail. Cette préparation morale, ne la négligeons jamais. Se connaître soi-même, être en garde contre nos défauts naturels, savoir recourir à la prière, voilà ce qui rendra sage et fort celui qui a la mission d'instruire et d'élever l'enfance.

R. H.

REVUE SCIENTIFIQUE

M. le professeur Musy, président de la Société helvétique des sciences naturelles, a résumé, dans un remarquable discours, les données scientifiques qui concernent notre canton. Les instituteurs seront heureux d'en prendre connaissance.

Le canton de Fribourg est situé en partie sur le plateau molassique suisse et en partie dans les Alpes. Il est limité au N.-O. par le lac de Neuchâtel, au N. et à l'E. par le canton de Berne, au S. et à l'O. par celui de Vaud. Son sol s'élève graduellement du niveau des lacs de Neuchâtel (433^m) et de Morat (434^m) au sommet de Vanil-Noir à 2386^m; ce dernier, en effet, domine notre classique Moléson (2006^m), de 380^m. Son territoire s'étend donc de la région des plaines et des collines à la limite des neiges éternelles, sans l'atteindre cependant. Les eaux de ce territoire, d'une superficie d'environ 1600 kilomètres carrés, vont, d'un côté par la Sarine et la Broye, se verser dans la mer du Nord; de l'autre par la Veveyse, dans la Méditerranée. La partie située sur le plateau est coupée par une série de collines *en virgation* (Suess), ou formant avec les Alpes et le Jura un faisceau divergent. On remarque très bien cette disposition en suivant la route cantonale de Fribourg à Payerne, laquelle coupe successivement ces collines. Le Jura et les Alpes, plus rapprochés à Genève, vont en s'écartant à l'orient; il en est de même de nos collines. Le noeud de cette virgation est en même temps le point de partage des eaux, et sa position explique pourquoi elles s'écoulent en plus grande abondance vers la mer du Nord que vers la Méditerranée. Ce noeud se trouve à Châtel-Saint-Denis, et les pluies qui tombent sur la partie nord du château de cette localité s'en vont par la Broye dans la mer du Nord, tandis que celles qui tombent sur la partie Sud gagnent, par la Veveyse, la Méditerranée.

Entre ces collines, aux formes arrondies, s'étendent plusieurs vallées, dont les plus importantes sont celles de la Broye, de la Glâne et la partie inférieure de celle de la Sarine. Celle-ci remonte dans la région montagneuse du canton, et c'est au défilé de la *Tine*, un peu plus haut que Montbovon, qu'elle se partage entre le canton de Vaud et le canton de Fribourg.